

Communiqué de presse

La Fondation d'entreprise Abeille Assurances fête son premier anniversaire et fixe ses priorités pour 2026

Bois Colombes, le 15 décembre 2025

Créée en 2024 par l'assureur Abeille Assurances, acteur responsable et engagé, la Fondation d'entreprise Abeille Assurances célèbre sa première année d'existence et dresse le bilan d'actions engagées pour lutter contre la précarité étudiante, alors même que la situation des étudiants s'est nettement détériorée ces dernières années. Après avoir soutenu COP1 comme première action cœur et cinq associations œuvrant auprès des étudiants dans le cadre de son premier appel à projet, la Fondation définit aujourd'hui ses axes prioritaires pour 2026.

Un contexte qui appelle à l'action

La situation des étudiants demeure préoccupante. L'étude Linkee [« Avoir 20 ans en 2025 : une génération sacrifiée ? »](#) dresse un état des lieux alarmant de leur quotidien : sauter des repas, renoncer aux soins, s'endetter pour se loger... 25 % des étudiants envisagent d'arrêter leurs études en raison de difficultés financières. Face à ces constats, la Fondation concentre son engagement autour de trois priorités :

- **Lutter contre la précarité alimentaire**, en soutenant des initiatives locales et nationales permettant aux étudiants en difficulté d'accéder à une alimentation saine et équilibrée aux étudiants de pouvoir s'alimenter,
- **Aider les étudiants précaires à se loger** et à accéder à de bonnes conditions pour étudier,
- **Favoriser l'insertion professionnelle** des étudiants en difficulté, quels que soient leur origine sociale ou leur parcours, en accompagnant la recherche du premier emploi.



« Grâce à la mobilisation des collaborateurs et collaboratrices Abeille Assurances et à la force des engagements de la fondation auprès des associations, nous avons pu répondre à des besoins urgents par des actions concrètes. Notre ambition est claire : amplifier notre impact et accompagner davantage d'étudiants dans les domaines de l'alimentation, du logement et de l'insertion professionnelle.»

Frédérique Vidal, Présidente de la Fondation Abeille Assurances

Commenté [AD1]: Le verbatim a-t-il été validé par Frédérique Vidal ?

Notamment «la force de nos engagements associatifs» ?
Alternative : "à la force des engagements de la Fondation auprès des associations»

Une première année structurante

Pour sa première année, la Fondation d'entreprise Abeille Assurances a mené plusieurs actions significatives :

- 150 000 € alloués à COP1 dans le cadre de l'action cœur, pour financer l'ouverture de deux centres de distribution alimentaire ;
- 140 000 € attribués aux cinq associations sélectionnées lors du premier [appel à projets](#) ;
- Plus de 200 collaborateurs mobilisés, à travers des distributions, collectes alimentaires ainsi que 5 opérations qui ont permis la distribution de 1 270 ordinateurs reconditionnés à des étudiants.

En juillet 2025, cinq initiatives sur l'ensemble du territoire français ont ainsi été accompagnées dans le cadre du premier appel à projets :

1. **100 % Handinamique** (emploi) : mise en place de bourses spécifiques pour 20 étudiants en situation de handicap, afin de faciliter leur accès à l'emploi ;
2. **Hophop Food** (alimentation) : déploiement à Grenoble d'un dispositif de paniers alimentaires solidaires en "click and collect" à destination des étudiants en situation de précarité, avec un objectif de 25 000 paniers distribués en deux ans ;
3. **Propulseo** (emploi) : accompagnement de 5 à 10 étudiants via des bourses, du mentorat et des ateliers de professionnalisation ;
4. **Le Refuge** (logement) : soutien au développement d'un lieu d'accueil à Montpellier, permettant la prise en charge pendant 1 an du loyer de 5 étudiants LGBT+ en rupture familiale ;
5. **Écoles ETRE** (emploi) : création de nouvelles formations aux métiers de la transition écologique à destination de jeunes en décrochage scolaire, à Lille (59) et Argentonnay (79).

Les résultats du second appel à projets, bénéficiaires de la dotation financière complémentaire de 2025 seront révélés en janvier 2026,

L'action cœur 2025 : COP1

En 2025, la Fondation a apporté son soutien à COP1 – Solidarités Étudiantes, association engagée dans la distribution gratuite de colis alimentaires et de produits essentiels. L'enveloppe dédiée a permis l'ouverture de deux nouvelles antennes, au Mans (26 avril) et à Tours (5 novembre), qui assurent désormais des distributions régulières.



« Ce premier anniversaire marque le début d'un engagement de long terme : offrir à chaque étudiant des conditions favorables pour réussir et construire son avenir plus sereinement. »

Jean-Philippe Clère, Secrétaire général de la Fondation Abeille Assurances

Les ambitions pour 2026

En 2026, la Fondation poursuivra son engagement autour de ses trois priorités fondatrices, avec notamment :

- L'accompagnement d'une nouvelle association dans le cadre de l'Action Cœur, dédiée à l'accès à l'emploi, qui sera annoncée en janvier et bénéficiera d'une enveloppe d'environ 150 000 € ;
- Le lancement d'une bourse d'étude au mérite pour soutenir financièrement des étudiantes en situation de précarité, afin de les encourager à s'orienter vers les filières scientifiques où elles sont aujourd'hui les moins représentées ;
- La reconduction de l'appel à projets, doté d'environ 250 000 €, pour financer plusieurs initiatives visant à réduire les situations de précarité des étudiants.

La Fondation d'entreprise Abeille Assurances sait pouvoir compter sur la mobilisation des collaborateurs, collaboratrices et des agents généraux d'Abeille Assurances pour accompagner ces actions.

En savoir plus sur la Fondation Abeille Assurances :

<https://www.abeille-assurances.fr/notre-entreprise/engagements/fondation.html>

[Lutter contre la précarité étudiante - Fondation Abeille Assurances](#)

CONTACTS PRESSE

Abeille Assurances

- **Karim Mokrane** 06 73 77 90 69 karim.mokrane@abeille-assurances.fr

Agence Presse Convictions

- **Esther Joubert** 06 75 33 16 25 ejoubert@convictions.fr

A propos d'Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 4100 collaborateurs et près de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme complète de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3,1 millions de clients, particuliers, professionnels et entreprises. Elle propose une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français avec près de 1000 agents généraux, 110 conseillers (Albéa Patrimoine), 550 experts patrimoniaux (Union Financière de France et VIP Conseils) ainsi que 1630 courtiers. Elle est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnantes en France (avec près de 748 000 adhérents).

Plus d'informations sur abeille-assurances.fr